

→ INDISCRÉTIONS

LE CLUB DES 3 M. Présente lors de la signature officielle des conventions de partenariat liant les communautés de communes de la Châtaigneraie cantalienne, de Cère et Goul en Carladès, ainsi que la communauté d'agglomération du bassin aurillacois, Isabelle Sima, préfet du Cantal, s'est félicitée, même si elle ne s'appelle pas Michèle, d'avoir su faire sa place aux côtés des trois Michel (*Albisson, Teyssedou et Roussy, chacun président de l'une de ces intercommunalités, NDLR*) et, d'une certaine manière, d'être entrée dans le « club des 3 M ». « Ce n'était pas facile. J'ai réussi à me faire une place. Je progresse bien dans mon intégration territoriale. Je crois que je tiens quelque chose là... », a-t-elle souligné, avec humour. ■

LE CANTAL, À L'HEURE DU DÉJEUNER. 12 minutes pour le 15 ! Le Cantal sera à l'honneur et s'affichera en grand sur le petit écran, le dimanche 4 mars, lors du *13 Heures* d'Anne-Claire Coudray. La deuxième partie du journal télévisé qui, chaque semaine, à l'occasion de son zoom dominical, braque ses caméras sur la diversité, les beautés mais aussi le caractère typique ou insolite du patrimoine, proposera, cette fois, un « voyage entre deux géants ». Du Plomb du Cantal au puy Mary, les reporters de la chaîne privée arpenteront le volcan cantalien et taquineront les cimes, pour faire prendre de la hauteur aux téléspectateurs. Belles images et vues à couper le souffle en perspective. ■

DESCŒUR COPILOTE POUR LES 80 KM/H. Christian Jacob, président du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale, a confié à Vincent Descœur et à son

collègue Jean-Jacques Gaultier, député des Vosges, la coprésidence d'un groupe de travail sur la limitation de vitesse autorisée sur le réseau routier secondaire. Ce groupe va procéder à une série d'auditions et formuler des propositions en matière de sécurité routière. Il se réunira mardi pour la première fois. ■

Macron dans le Cantal

Après une visite de deux jours dans le Puy-de-Dôme fin janvier, le président de la République reviendra en Auvergne avant la fin de ce semestre. Emmanuel Macron a répondu favorablement à l'invitation de deux hommes : le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, et Bruno Faure, le patron du Département. La date de son déplacement n'a pas encore été fixée. ■

CAMBRIOLAGE. Le raid de cambriolages commis le long de la RN 122, le week-end dernier, a fait une victime connue. À Molompize, la maison de l'ancien député Alain Marleix a été visitée. Comme les autres victimes, s'il a dû subir une énorme pagaille, les cambrioleurs n'ont a priori rien trouvé d'intéressant à leurs yeux... ■

MONDIAUX. Cette semaine, deux Cantaliens, Pascal Michel et Laurent Bastide, participeront aux championnats du monde... de chasse-neige. ■

PHARMACIES. Bernard Delcros vient d'interpeller la ministre de la Santé pour demander plus de souplesse sur les conditions d'implantation de pharmacies en zones rura-

Deux ministres, deux Cantaliens

Le ministre de la Cohésion des territoires, tous les Cantaliens le connaissent. Évidemment, il s'agit de Jacques Mézard. En revanche, il y a de fortes chances que le nom du ministre des Solidarités et de la santé du gouvernement de la Polynésie vous échappe. Pourtant, l'homme connaît très bien le département. Ce médecin a exercé durant 8 années dans le Cantal. Jacques Raynal est le fils de l'ancien conseiller général du canton de Chaudes-Aigues, Pierre Raynal, qui a été député et président du Département entre 1976 et 1988. Les deux hommes se sont récemment rencontrés à Paris. Le Cantal devait être au cœur de leurs échanges.

les. « Le seuil de population ne peut être le seul critère pour autoriser l'ouverture d'une officine dans nos territoires. » Pour étayer ses propos, le sénateur s'est appuyé sur l'exemple de la commune de Vézac qui s'est vue refuser cette autorisation par l'ARS

(agence régionale de santé) au motif que la commune compte moins de 2.500 habitants et ce, malgré des candidats à l'installation et une offre de soins avérée pour un bassin de vie de plus de 4.000 habitants. ■

ARTICLES. Après le magazine du *Parisien*, la politique d'accueil de Hautes-Terres communauté et la cocotte numérique de Murat ont eu les honneurs de deux autres publications nationales. *Hebdo* et *La Gazette des communes*, revue spécialisée des collectivités locales, leur ont consacré chacun un dossier. ■

VOTE. Si Patricia Rochès n'est pas venue au dernier conseil communautaire de Saint-Flour, le débat qu'elle avait lancé, lors de la précédente séance, s'est prolongé. Le maire de Gourdièges, Bernard Coudy, s'est ému qu'une de ses interventions ne soit pas consignée dans le compte rendu de séances. « J'avais parlé du vote électronique, tout le monde l'avait entendu, c'était même dans la presse. Mais pas dans le compte rendu. Alors je voudrais savoir si on va l'adopter, parce que moi, les votes à la russe... » « Le vote à main levée est démocratique, lui a répondu Pierre Jarlier, président de l'intercommunalité. Et on était d'accord pour filmer les débats et les diffuser, si on a les moyens, mais pas sur le vote électronique. » ■

LES NUITS BLANCHES DE DELPONT. L'élu cantalien Jean-Pierre Delpont change de scène. Il passe de l'hémicycle du conseil régional à celui du théâtre d'Aurillac. La pièce qu'il a écrite, *Nuit Blanche*, sera jouée le lundi 12 mars dans la préfecture cantalienne. Passionné par l'histoire, l'ancien vice-président du Département met en avant Clémenceau et Talleyrand dans sa création mise en scène par Alexis Desseaux. ■